



**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2019**  
**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2019**  
**RIUNIONE DI I 24 È 25 D'UTTROVI**  
**REUNION DES 24 ET 25 OCTOBRE**

2019/O2/094

***Question orale déposée par M. Jean-François CASALTA  
au nom du groupe «Partitu di a Nazione Corsa »***

**OBJET : Transport des personnes en situation de Handicap dans l'Extrême Sud et en Région Ajaccienne.**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Mesdames les Conseillères Exécutives en charge de la Santé et du Social et du Handicap,

Nous avons eu connaissance d'une problématique concernant le transport de personnes en situation de handicap depuis leur domicile vers les centres d'accueil de jour, notamment le centre U STINTU situé à Portivechju mais pas uniquement puisque les usagers de la région ajaccienne sont aussi concernés.

En effet, il est de plus en plus compliqué pour ces familles d'effectuer des déplacements pourtant nécessaires à la vie sociale de leurs enfants.

L'impossibilité d'effectuer les transports vers le centre d'accueil de jour est une difficulté supplémentaire que de nombreuses familles ont du mal à surmonter, par le fait de leurs activités professionnelles, de leur situation familiale mais aussi en raison de l'âge parfois avancé des aidants.

Le Service d'Accueil de Jour (SAJ) est une offre d'accompagnement en journée d'adultes en situation de handicap. C'est un accueil à titre temporaire ou permanent, à temps partiel ou complet, avec ou sans hébergement, en internat, semi-internat ou externat.

Les SAJ ont pour but de développer ou maintenir les acquis et l'autonomie des personnes accueillies et faciliter ou préserver leur intégration sociale. Ils peuvent mettre en place des articulations entre les différents dispositifs d'accompagnement et contribuent à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées. Ils accueillent tous types de handicaps (moteur, sensoriel, mental, psychique, polyhandicap et troubles de santé invalidants) ayant une autonomie suffisante pour participer à des activités de groupe.

Aujourd'hui, il existe une difficulté concernant la prise en charge des transports dans ce types d'établissements qui ne bénéficient pas de forfait de transport. Le financement des SAJ est de la compétence unique de notre Collectivité.

L'aide en matière de transport pour ces familles est uniquement contenue dans la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) qui est un dispositif d'aide visant à financer les besoins liés à la diminution de l'autonomie des personnes handicapées.

La PCH permet de faire face aux dépenses liées à la perte d'autonomie du bénéficiaire. Cette allocation mensuelle de 200€ est parfois malheureusement insuffisante pour assumer les surcoûts de transport des usagers au vu des particularités de notre territoire et de l'éloignement des structures d'accueil : pour exemple, Portivechju est le seul établissement pour tout l'extrême sud.

Le surcoût de transport représente la différence entre le coût d'un transport simple et le coût d'un transport adapté aux besoins de la personne en situation de handicap. Ce surcoût peut être pris en charge à hauteur de 75% du montant total.

Or, il n'existe aucun transport "simple ou adapté" mis en place par les communautés de communes ou par les communes. Le transport par ligne régulière étant impossible au regard de leurs pathologies de cette catégorie d'utilisateur. Les familles se retrouvent dans l'obligation de faire appel à des transporteurs spécialisés ce qui engendre des dépenses supplémentaires.

Il me semble donc urgent que nous puissions trouver, ensemble, les moyens de pallier les problématiques rencontrées par ces usagers. Ainsi, Mesdames les Conseillères Exécutives, quelles solutions pouvons-nous envisager, à court et moyen termes dans le cadre des compétences de notre Collectivité ?